



**Madeleine
s'est juré
de ne jamais
divorcer**



LE MARIAGE EST
HABITUELLEMENT RE-
POUSSE PAR LES
ANARCHISTES. POUR
L'AVOIR OUBLIE, LEO
FERRE EST CONDAM-
NE A CONSER-
VER SON EPOUSE!...



Ici - Paris du 18 au 24 janvier 1972

P AU VRE Léo Ferré !
 Décidément; pour
 avoir trahi ses idées
 anarchistes, qui auraient
 dû lui interdire le mariage,
 et avoir épousé Madeleine,
 le 29 avril 1952, il aura
 connu bien des infortunes !

Mais il aimait Madeleine
 et Madeleine l'aimait. Aussi
 avait-il décidé avec son
 cœur et non avec ses con-
 victions. Il en fut récom-
 pensé par les
 nombreuses an-
 nées de bonheur
 qui s'ensuivirent.
 Jusqu'au jour où
 rien n'alla plus et
 où il envisagea
 de divorcer.

Insensible à son
 drame intérieur,
 les juges vien-
 nent de le punir,
 à la fois dans ses
 sentiments et
 dans ses convic-
 tions ! Léo est
 condamné à res-
 ter marié ! Con-
 damné à demeu-
 rer prisonnier de
 sa femme !

— Je n'accep-
 terai jamais le
 divorce, m'avait
 dit Madeleine, il
 y a un an

Les magistrats
 de la troisième
 chambre du tri-
 bunal civil de Pa-
 ris viennent de
 lui donner raison.
 Et dans quels
 termes !... Nulle-
 ment impression-
 nés par les griefs
 du chanteur
 contre son épouse,
 ils ont déclaré :

— **LEO CHERCHE
 A REPENDRE SA
 LIBERTE, ESSEN-
 TIELLEMENT PARCE
 QUE MADELEINE A
 48 ANS ET QU'IL PRE-
 FERE LES FEMMES
 BEAUCOUP PLUS
 JEUNES.**

Un caractère difficile

Pourtant, il n'y était
 pas allé de main morte,
 Léo ! Il accusait Made-
 leine d'avoir un caractè-
 re difficile, d'être in-
 tolérante et tyrannique,
 de manier systématiquement
 l'esprit de contra-
 diction et de nuire à
 l'exercice de sa profes-
 sion. Il l'accusait encore
 d'injures, gifles et autres
 manifestations de natu-
 re à compromettre son
 équilibre nerveux.

Il faut dire qu'un soir,
 Madeleine avait fait ir-



« JE RECONNAIS QUE MA-
 DELEINE M'A AIDE A REUS-
 SIR », A DIT UN JOUR LEO.

ruption dans le cabaret
 le « Don Camillo » et
 avait administré une
 claque magistrale à Léo
 qui venait d'interpréter
 « le Chien », chanson
 très crue sur le mariage.
 L'incident avait fait
 quelque bruit. Mais, bien
 avant qu'il ne se produi-
 se, c'est une véritable
 guerre qui avait éclaté
 chez les époux Ferré...

C'est le 22 mai 1968
 que tout commença vrai-
 ment. Léo abandonna,
 un beau matin, son ap-
 partement parisien, lais-
 sant à Madeleine ce pe-
 tit mot : « Je m'en vais,
 tout est fini entre nous. »
 D'abord il reprochait à
 celle qu'il avait connue
 alors qu'elle était étu-
 diante en philosophie
 son caractère impossible.
 Puis les choses se gâtè-
 rent. Lorsque Léo perdit
 « Pépée », une petite gue-
 non qu'il adorait, il ren-
 dit sa femme responsa-
 ble de l'accident.

INCAPABLE D'OU-
 BIER LEO, QUELLE

LEO FERRE prisonnier de sa femme

**AIMAIT TOUJOURS,
 MADELEINE SE RETI-
 RA DANS LE FORT
 QU'IL LUI AVAIT OF-
 FERT QUAND IL DE-
 VINT CELEBRE, ET
 QUI EST SITUE AU
 LARGE DE SAINT-
 MALO, DANS L'ILE
 DU GUESCLIN.**

Elle venait de temps
 en temps à Paris, aérer
 l'appartement qu'elle oc-
 cupe boulevard Lefebvre,
 ou rendre visite à Annie,
 la fille qu'elle a eue d'un
 premier mariage.

— Je sais que Léo me
 reviendra un jour ou
 l'autre, disait-elle. Le
 temps travaille pour
 nous et notre bonheur. Il
 est parti sur un coup de
 tête, mais je suis cer-
 taine qu'il comprendra,
 à la longue, que 18 ans
 d'amour, ça ne s'efface
 pas comme ça, du jour

au lendemain. Je sais
 bien que le soir, il n'est
 pas seul dans son lit ;
 je sais qu'il sort avec
 des jeunes filles. Mais,
 même si cela me fait
 mal, je m'en moque et je
 suis prête à lui pardon-
 ner. Voilà pourquoi je
 refuse le divorce.

Madeleine a gagné.
 Ses protestations
 d'amour et de fidélité
 ont ému les juges.

Quant au chanteur, qui
 s'est exilé depuis quelque
 temps en Italie, il ne va
 certainement pas appré-
 cier ce jugement.

Maintiendra-t-il sa
 proclamation : « Le ma-
 riage est une institution
 dégueulasse », ou com-
 prendra-t-il enfin que
 depuis 4 ans les bras de
 Madeleine lui sont tou-
 jours ouverts ?

Affaire de cœur à sui-
 vre.

Jean PORTET

Ici - Paris du 18 au 24 janvier 1972